



Une commune solidaire et privilégiée pour son cadre de vie où il fait bon vivre



Journal municipal n°12 - mai 2021

EDITORIAL



Mesdames, messieurs,

En octobre 2020, je vous avais quitté en invoquant, à propos de la crise sanitaire, une parole que je souhaitais modeste et confiante, consciente des dangers mais sereine et surtout tournée résolument vers l'avenir et les autres. Aussi surprenant que cela puisse paraître, le temps des Comptes Administratifs et des Budgets Primitifs est également une période où l'on pense l'avenir et les autres.

Dans l'année de travail de la collectivité, cette période consacrée aux budgets exige de prendre du recul et de considérer deux perspectives différentes : celle, la plus immédiate, de l'année 2021 avec ses choix d'investissement à venir dans quelques mois, que ce bulletin vous présentera ; celle, ensuite, du mandat, qui vise à établir à plus long terme la cohérence d'investissements majeurs : ceux-ci devront s'effectuer sans heurts fiscaux, sans recours non plus à un excessif endettement.

Dessiner des prévisions à l'échelle d'un mandat est toujours périlleux. Elles doivent, par conséquent, être construites dès le début et travaillées de manière rigoureuse, sans quoi l'on ne peut espérer, au lieu d'un développement harmonieux des infrastructures, que bâtir des châteaux de sable.

Quelques mots sur la période 2021-2022 qui verra la rénovation complète et l'extension de notre cantine, notre principal projet, se réaliser. Mais d'autres investissements à destination d'autres publics seront également à l'ordre du jour. Grâce à eux, nos routes seront plus sûres à l'entrée de Gages (route du Causse Comtal), nos lieux de vie communale rénovés, la salle polyvalente dotée d'une nouvelle isolation et nos réseaux secs, une fois enfouis, plus fiables et esthétiques. Parmi nos investissements, figure également l'école, qui pourra bientôt bénéficier d'un plan informatique et dont la cour sera étendue et aménagée.

Pour parler de programmation d'investissements, il convient d'aborder la stratégie financière qui a concentré nos efforts en ce début de mandat et qui s'inscrit dans la continuité du précédent. Elle tient en quelques mots : maîtriser durablement les dépenses de fonctionnement afin de préserver notre autonomie face à l'incertaine augmentation des recettes en provenance de la puissance publique. Et ce, non par dogmatisme comptable, mais dans la claire intention de maintenir et développer notre capacité d'autofinancement qui doit permettre la réalisation des projets attendus par les habitants de la commune, tout en maîtrisant l'évolution de la dette. C'est ainsi que nous pourrions poursuivre une politique d'investissement ambitieuse et maîtrisée.

Effet principal de la réforme fiscale à venir, la taxe foncière constitue désormais l'impôt fiscal de référence pour nos communes. Elle va devenir l'enjeu de toutes les tensions, aussi bien de la part des élus qui n'auront plus que ce levier fiscal à activer, que de la part des contribuables qui vont scruter fiévreusement son évolution.

Bien sûr, nous disposons, parce que nous y attachons de l'importance depuis des années, de certaines marges de manœuvre. Si notre choix a, jusque-là, été d'indexer l'augmentation des impôts sur l'augmentation du coût de la vie, s'il s'est attaché à garantir la cohérence du projet budgétaire, c'est pour qu'il soit toujours possible de décider, si la crise économique et sociale s'accroît, de soutenir résolument les habitants en ménageant une pause fiscale. Nous continuerons donc de travailler la question des impôts avec l'efficacité et le sérieux qu'elle requiert. Dire, en revanche, que l'on n'augmenterait plus les impôts reviendrait à nier la réalité de l'évolution des prix et des charges et laisserait accroire que l'équilibre des comptes peut procéder de quelque magie budgétaire. Penser qu'une collectivité peut indéfiniment continuer d'investir dans ses infrastructures et maintenir la qualité de ses services, sans hausse des revenus fiscaux et sans augmentation de la dette, voilà qui relève de la fiction et ne réserve de romanesque que la

déception et la désillusion. Nous préférons délibérément la revalorisation régulière mais minimale des impôts (0,5 % en 2021, soit 2 650 € de recettes supplémentaires prélevés sur l'ensemble des contribuables de la commune), mais pourrions infléchir cette stratégie en fonction des événements économiques.

Avant de vous laisser découvrir tous ces projets et leurs implications financières plus en détail, je voudrais revenir sur la situation sanitaire actuelle qui nous oblige à nous questionner. La société des hommes se contente le plus souvent d'organiser au mieux son environnement, de le conformer à ses besoins, et, bien qu'elle ambitionne d'avoir une prise réelle sur les événements, la pratique politique usuelle s'accommode d'en gérer le cours et d'en éviter seulement les sursauts.

Or, parfois, quelque chose ébranle l'ordre coutumier des sociétés et les rappelle à leur fondamentale instabilité. Ainsi, durant la pandémie que nous connaissons, il nous a fallu accepter que nos écoles ferment leurs portes tantôt à certains, tantôt à tous, que nos lieux de travail eux-mêmes deviennent tour à tour essentiel ou inessentiel. Tandis que chacun s'efforce de mettre en pratique les mesures nécessaires à la conservation de tous, personne ne connaît plus les joies de la vie publique ni des convivialités privées, qui ne retirent de leur limitation à la famille et au travail que cette cuisante leçon : que les impératifs sanitaires de solidarité peuvent occasionner le plus amer repli sur soi.

Les réseaux sociaux peuvent nous aider à partager ses émotions mais ils peuvent aussi nous noyer d'informations plus ou moins erronées que l'on s'empresse parfois de partager en oubliant de penser.

Par une lecture récente, je découvris le dilemme, cher à Schopenhauer, du hérisson. Il décrit un groupe de hérissons cherchant à se rapprocher afin de partager leur chaleur par temps froid. Cependant, ils doivent rester éloignés les uns des autres car ils se blesseraient mutuellement avec leurs épines. La nature épineuse des rapports humains n'ôte rien, en effet, à leur nécessité, et au désir que nous avons de nous y risquer. Il y a, entre ce vif désir de communauté et les obstacles que nous éprouvons pourtant quant à sa réalisation dans le monde social, il y a, je crois, un écart irréductible, une opposition qui nous enjoint, par-delà les impératifs naïfs et les ritournelles rebattues du vivre-ensemble, à penser le « *comment vivre ensemble* ».

Je ne peux, parce que ces réflexions nous concernent chacun personnellement, ne vous donner que les fruits encore verts des miennes. Continuons, me dis-je, d'accueillir les événements avec calme et sérénité, sans verdicts définitifs, sans coupables désignés. Que nous voulions encore nous éduquer ; que nous instruisions notre jugement à ce qui lui est étranger et mettions notre modération à l'école de ce qui la dépasse.

Pascal écrit quelque part dans ses Pensées : « *deux excès : exclure la raison, n'admettre qu'elle* ». Enseignons encore, le voulez-vous, à notre raison la langue du courage, des autres et de l'espoir.

Laurent Gaffard, Maire

SOMMAIRE

EDITORIAL	2	LES RENDEZ-VOUS DES COMMISSIONS 18
LES ÉCHOS DE LA MUNICIPALITÉ	5	Liste des membres des commissions extra-municipales
Actions en faveur des personnes âgées		Centre communal d'actions sociales
Cheminement doux		Commission périscolaire
Végétalisation du pump-track		Commission médiathèque
Des nids douillots pour mésanges et chauves-souris		Commission associations
Gestion de la forêt communale		LA VIE DE LA COMMUNE
Extension de la cour de l'école		20
Enfouissement des réseaux secs		Festival La Smala numérique
La fibre arrive !		Départ à la retraite de la dentiste
De nouveaux outils de communication		L'INTERCOMMUNALITÉ
Travaux en régie		21
Accueil des nouveaux arrivants		Pacte de gouvernance
Départ et arrivée au service entretien		SMAEP Montbazens Rignac : évolution du mode d'exploitation
Projet de réhabilitation/extension de la cantine		ANIMATIONS / AGENDA
LE BUDGET COMMUNAL	13	22
Comptes Administratifs 2020		EXPRESSION DES ELUS DE LA LISTE
Budget Prévisionnel 2021		« MONTROZIER, UN AVENIR EN COMMUN POUR NOS VILLAGES »
Réforme de la Taxe d'habitation		23
		ETAT CIVIL
		23
		INFORMATIONS PRATIQUES
		24

SECRÉTARIAT DE LA MAIRIE

HORAIRES D'OUVERTURE

Lundi :	13h30 - 18h00
Mardi :	8h00 - 12h00 13h30 - 18h00
Mercredi :	8h00 - 12h00 fermé l'après-midi
Jeudi :	8h00 - 12h00 13h30 - 18h00
Vendredi :	8h00 - 12h00 13h30 - 18h00
Samedi :	8h00 - 12h00

COORDONNÉES

10 route du Pont Vieux -12630 Gages
Tél : **05 65 42 29 32** Fax : **05 65 42 02 90**

mairie-montrozier@wanadoo.fr
www.gages-montrozier.fr
<https://www.facebook.com/Mairie-de-Gages-Montrozier-105232651118590/>

PERMANENCE DES ÉLUS

Monsieur le Maire vous recevra le vendredi toute la journée et le samedi matin.
Veuillez prendre rendez-vous auprès du secrétariat de la Mairie.

Rendez-vous pour les adjoints le samedi matin ou selon possibilité.

LES ÉCHOS DE LA MUNICIPALITÉ

ACTIONS EN FAVEUR DES PERSONNES ÂGÉES

Pour pallier l'absence de repas de fin d'année pour les plus de soixante-quinze ans et poursuivre les rencontres avec les aînés de la commune, la municipalité a décidé de leur offrir un **panier gourmand constitué de produits locaux**. 133 paniers ont été distribués, **agrémentés des dessins réalisés par les enfants de la garderie**.



De gauche à droite :
Chantal Apesteguy,
Marie-Christine Maurel,
Fatima Dansette

Les élus qui ont assuré la distribution dans le respect des gestes barrières ont profité de cette rencontre pour identifier les besoins et proposer aux personnes les plus fragiles de s'inscrire au **registre des personnes fragiles et isolées**. Ce sont soixante-douze personnes qui sont inscrites à ce jour contre deux précédemment.

Si cette inscription est facultative, elle permet à la mairie d'**apporter soutien et réconfort** aux personnes âgées de plus de 65 ans ou de plus de 60 ans et reconnu(e)s inaptes au travail, ou encore aux adultes en situation d'handicap. Les données collectées sont confidentielles et respectent le Règlement Général de la Protection des Données. Pour tout renseignement, contacter le secrétariat de mairie.

Si les élus ont eu plaisir à ces visites, les personnes concernées ont été touchées par cette attention et ont été nombreuses à remercier la municipalité pour cette action, lors des visites mais également par courrier et par mail.

CHEMINEMENT DOUX

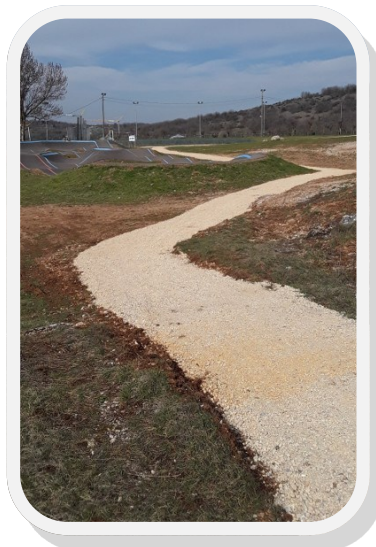
Dans sa feuille de route, l'équipe municipale a identifié la **nécessité de créer des liaisons piétonnes et cyclables à l'écart de la route et de ses nuisances**.

Ces cheminements se construiront progressivement pour relier **les points d'attractivité de la commune** : école, équipements de loisirs, commerces...

Un premier jalon a été posé en reliant un équipement très prisé des plus jeunes, le pump-track, au centre du village en passant par le chemin du dolmen.

Ce cheminement permettra également aux enseignants et aux enfants de l'école de rejoindre les installations sportives du complexe Jean-Claude Pouget en moins de 500 mètres sur un parcours sans voiture.

Ce sont **250 mètres de travaux** qui ont été réalisés en régie, élargissement et stabilisation par du tout-venant. Une prochaine tranche est d'ores et déjà programmée...



LES ÉCHOS DE LA MUNICIPALITÉ

VÉGÉTALISATION DU PUMP-TRACK

Installé depuis maintenant 2 ans, le pump-track (traduction littérale : « piste de pompage ») permet aux cyclistes jeunes et moins jeunes de venir « pomper » sur la piste. Car c'est bien la sensation que l'on a quand on pratique avec son vélo cette piste parsemée de bosses et de creux en enfilade.



Ce mini paysage artificiel était cependant bien minéral et manquait cruellement d'insertion dans le causse environnant. Une végétalisation du site a donc été entreprise à l'automne dernier grâce aux végétaux fournis par la pépinière départementale de Salmiech.

Au vu de la nature et de la profondeur du sol sur place, les possibilités de plantations étaient rapidement limitées et nous ont fait nous tourner vers des espèces se rapprochant de la flore locale. Au-delà de la continuité avec la végétation existante que nous voulions obtenir, ces espèces présentent l'avantage d'être relativement bien adaptées à ce milieu.

Pour occuper au mieux l'espace, trois étages de végétation ont été mis en place : des arbres, des arbustes et des herbacées. On peut citer par exemple l'érable champêtre, bien présent dans nos haies, le frêne, le noisetier, le cornouiller, le genévrier, la viorne mais aussi des graminées, pas vraiment locales mais très décoratives et adaptées aux milieux froids et secs.



En novembre dernier, l'équipe technique de la mairie s'est afférée à la tâche pour mettre en place toutes ces essences accompagnés de quelques élus. C'est une haie de près de **40 mètres** qui a été créée, **54 arbres et arbustes** plantés (noisetiers, cornouillers, charmes, érables, frênes, lilas, viorne, pérovskia), ainsi que **52 graminées** et **une cinquantaine de plantes vivaces ou de rocailles**.

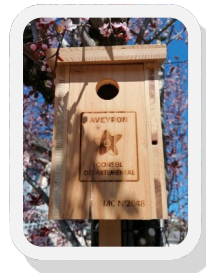
Nous avons souhaité faire de ce site un lieu agréable tant pour les pratiquants du pump-track que pour les spectateurs ou les promeneurs. Malheureusement, de **nombreuses dégradations sont à déplorer**: plants arrachés, cassés.

Nous remercions les parents de rappeler à leurs enfants, à leurs ados, dans la continuité des échanges engagés par les élus, que **le respect du bien public est une valeur primordiale du bien vivre ensemble**.

LES ÉCHOS DE LA MUNICIPALITÉ

DES NIDS DOUILLETS POUR MÉSANGES ET CHAUVES-SOURIS

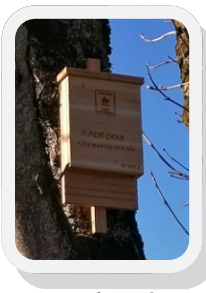
La commune de Montrozier a installé à la fin du mois de mars **5 nichoirs à mésanges et 2 nichoirs à chauves-souris**. Cette opération s'inscrit dans le cadre d'une opération menée par le Conseil Départemental de l'Aveyron, en partenariat avec la Fédération de Chasse qui a proposé aux communes qui le souhaitent de conventionner pour la mise en place de ces installations. Les nichoirs facilitent l'implantation des mésanges et des chauves-souris, prédateurs naturels de nombreux insectes et notamment de la chenille processionnaire et de la pyrale du buis qui occasionnent de fortes nuisances sur nos territoires.



Nichoir à mésanges

Les nichoirs sont installés dans le domaine public à **Montrozier, Trébosc et Gages**. Ils sont géolocalisés et bénéficieront d'un suivi pour évaluer les taux d'occupation.

Rappelons que la commune avait initié une action de sensibilisation et de communication au mois de mars 2020, en partenariat avec le centre de loisirs, la médiathèque et la LPO Aveyron. Cette dernière était intervenue pour échanger sur l'importance de la biodiversité et guider les travaux pratiques d'assemblage de 11 nichoirs par les enfants qui pouvaient ensuite les installer chez eux. L'opération avait été fortement perturbée par le premier confinement et toutes les actions prévues, en particulier une conférence sur la biodiversité, n'avaient pu être menées à leur terme.



Nichoir à chauves-souris

Dans les années à venir, la Médiathèque proposera des **rencontres thématiques sur l'environnement et la biodiversité**, l'occasion de revenir sur le fonctionnement des nouveaux nichoirs.

GESTION DE LA FORÊT COMMUNALE

La forêt communale s'étend sur **plus de 400 ha**, la plus grande partie sur le secteur des Palanges, une plus petite partie sur le Causse Comtal (secteur de La Cayrouse, 120 ha). La gestion des forêts publiques est assurée par l'Office National des Forêts. Dans le cadre du projet d'aménagement établi pour une période de 20 ans (2016-2035), l'ONF planifie et encadre les coupes et ventes de bois.



Pour l'année 2020, ce sont 26.31 ha de pins laricio dont l'exploitation a été cédée à l'entreprise Chadelat pour un montant de 17 027 € TTC. Le permis d'exploiter a été donné fin mars 2021, les travaux sont en cours du côté de la Croix du Tyle, l'ONF assurant le suivi du chantier.

Il s'agit de **coupes d'amélioration et de régénération**. En effet la commune est adhérente au **label PEFC**, promouvant la gestion durable de la forêt, et applique les règles qualitatives de ce label à savoir « *l'interdiction des interventions se traduisant par une régression par rapport au peuplement initial, limitation des rythmes et des niveaux de l'exploitation en fonction de la sensibilité des sols, consolidation des mesures en faveur de l'équilibre sylvo-cynégétique* ».

Il convient de noter que d'autres coupes récemment réalisées sur le massif des Palanges sont à l'initiative de propriétaires privés.

Par ailleurs, une **coupe affouagère** sera organisée cet automne dans les Palanges (au-dessus de Lussagues) pour les habitants de la commune qui possèdent un chauffage au bois (besoin personnel). Les personnes intéressées peuvent **s'inscrire auprès du secrétariat de mairie jusqu'au 31 août 2021**.

Pour mémoire, le tarif décidé par le Conseil municipal s'élève à **8,30 € par stère**.

LES ÉCHOS DE LA MUNICIPALITÉ

EXTENSION DE LA COUR DE L'ÉCOLE

Lors de sa construction en 2013, le bâtiment qui regroupe 4 classes élémentaires n'avait pu être entouré que d'un espace cour limité.

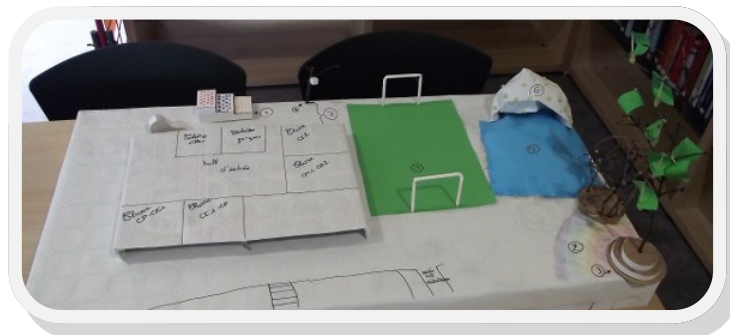
L'acquisition foncière de terrain jouxtant l'école a permis à la commune d'envisager un **projet d'extension de cette cour** afin d'améliorer la qualité de vie à l'école.

Dans un premier temps, le terrain présentant un dénivelé important, il s'agissait de créer un **mur de soutènement** et de réaliser des travaux de remblaiement afin d'intégrer à la cour actuelle une **surface supplémentaire de plus de 400 m²**.



L'aménagement d'une cour d'école implique une réflexion globale et concertée qui intègre les besoins et les pratiques quotidiennes des usagers : enfants, corps enseignants, personnel périscolaire mais aussi les enjeux environnementaux. C'est pourquoi l'équipe municipale a souhaité organiser une **concertation importante autour de ce projet**.

Outre les **échanges organisés avec les enseignants** qui ont de leur côté sollicité les élèves de CM1/CM2 dans le cadre scolaire, la municipalité a lancé un **concours de dessin "Dessine la cour de tes rêves"**. Les enfants des classes de CE1 et CE2 ont exprimé leurs attentes à travers de nombreux dessins colorés et une élève de CM2, Justine Aniel, a fait preuve de créativité et d'habileté manuelle en créant sous forme de maquette 3D la cour de ses rêves.



Cette phase de concertation a permis de **recenser les besoins et d'identifier les espaces à créer** :

- ♦ espaces pour des temps calmes : lecture, discussion, exploration, billes... qui nécessiteront tables/bancs, cabanes, hôtel à insectes...,
 - ♦ et des espaces de défoulement pour des jeux collectifs d'autre part : cage de foot, marquage au sol...,
- tout en prenant en considération des **enjeux environnementaux** :
- ♦ Limiter les surfaces imperméabilisées et gérer les eaux pluviales,
 - ♦ Préserver les ressources naturelles, les sols vivants,
 - ♦ Végétaliser les espaces : arbres d'ombrage, plantes grimpantes, haie arbustive
 - ♦ Préserver des ilots de fraîcheur, des espaces ombragés,
 - ♦ Créer une ouverture vers l'espace naturel extérieur,
 - ♦ Récupérer l'eau pour l'arrosage; installer une fontaine.

Pour finaliser la mise en place de ces espaces, l'appui du CAUE a été sollicité et il est envisagé de faire appel à un prestataire spécialisé (paysagiste).

Le projet d'un **montant estimé à 42 000 €** bénéficie de subvention de l'Etat et du Conseil départemental.

LES ÉCHOS DE LA MUNICIPALITÉ

ENFOUISSEMENT DES RÉSEAUX SECS

Depuis plusieurs mois, des travaux d'enfouissement des réseaux sont en cours sur notre commune. Ils visent à **améliorer l'esthétique de nos villages** en faisant disparaître tous les fils électriques, téléphoniques et d'éclairage public. Ils doivent également permettre d'améliorer **la qualité et la continuité des services**.

Sur le bourg de **Montrozier**, il s'agissait de la deuxième et dernière tranche des travaux de la **mise en souterrain du réseau électrique**. Ces travaux, retardés par la crise sanitaire, ont été réalisés sous la maîtrise d'ouvrage du SIEDA par l'entreprise CEGELEC. Sur une enveloppe d'un peu plus de 12 000 € HT, la participation de la Commune s'élève à 30 % du montant soit 3 731 €.

Le projet concerne également le **réseau téléphonique**, les travaux (génie civil et câblage cuivre) ont été estimés à 5 001 € HT. La participation de la commune porte sur 3 250 €.



Sur le village de **Gages**, le chantier concerne **l'enfouissement du réseau HTA** (moyenne tension). Ils sont portés par ENEDIS. Il s'agit d'enfouir 11 km de câbles HTA, 10 km de lignes aériennes seront supprimés ainsi qu'une centaine de poteaux. Interrompus fin 2019 pour respecter la réglementation de la SNCF pour la traversée de la voie ferrée, les travaux ont repris en début d'année avec le forage dirigé sous la voie et devraient se poursuivre encore plusieurs mois.

Le coût de ce chantier qui s'élève à **plus de 600 000 € est intégralement financé par ENEDIS**.

LA FIBRE ARRIVE !

Enfin impatiemment attendue, la fibre arrive ! Première étape : 3 armoires ont été installées, une du côté de l'accueil de loisirs, une autre route du stade et la troisième sur le bourg de Zénières.

Les travaux de réseaux sont quant à eux prévus en fin d'année et les premiers éligibles pourraient se connecter **début 2022**.

DE NOUVEAUX OUTILS DE COMMUNICATION

Afin de faciliter l'accès aux informations communales, dont les comptes-rendus des conseils municipaux, **de nouveaux panneaux d'affichage** ont été installés à Montrozier, Trébosc, Grioudas et Aujols.

A Gages, un double panneau sera implanté en face de l'école.

Cet été, **un nouveau site internet** apportera un outil de communication moderne. Consultable sur ordinateur, smartphone et tablette, respectueux du Règlement Général de la Protection des Données, il permettra à tous de découvrir notre commune et d'y retrouver les informations importantes de la vie de la commune.

Une **page Facebook** <https://www.facebook.com/Mairie-de-Gages-Montrozier-105232651118590/> vous permet également de suivre l'actualité de la commune.

LES ÉCHOS DE LA MUNICIPALITÉ

TRAVAUX EN RÉGIE

L'équipe technique a profité de l'hiver pour réaliser des travaux de rafraîchissement du club-house : débarrassage, peinture. Les abords de l'espace containers de la route du couderc ont été aménagés (tout-venant) pour en faciliter l'accès en période pluvieuse.

Les containers du lavoir de Gages le Bas ont, quant à eux, fait l'objet de l'installation d'une chaîne et de poteaux pour éviter qu'ils ne se renversent par mauvais temps. Des interventions de nettoyage de fossés (chemin de plaisance, route des Roques) ont eu lieu.

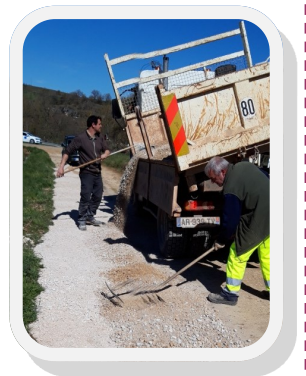


Le club house fait peau neuve



Espace containers de la route du couderc

L'amélioration des conditions météorologiques a ensuite permis d'intervenir pour entretenir les chemins des différents villages de la commune : Trébosc, Aujols, Lussagues (en cours), de Roquemissou à Montrozier, de Roquemissou à la route de Grioudas, chemin de Plaisance. Ce sont 50 tonnes de tout-venant et 10 tonnes de graves qui ont été mises en place.



Entretien des chemins

Les mois de mai et juin sont traditionnellement consacrés à la tonte et à l'entretien des espaces verts. Une équipe de 3 agents peut difficilement entretenir 44 km de bord de voirie communale et de nombreux espaces verts et cimetières. C'est pourquoi nous invitons chaque habitant à participer en entretenant les abords de son habitation.

Nous remercions ceux et celles qui, par l'entretien des abords voire des plantations bien entretenues, participent à l'embellissement de nos villages.

Nous rappelons par ailleurs qu'il est obligatoire de procéder à la taille et à l'entretien de vos haies et plantations en limite de domaine public.

ACCUEIL DES NOUVEAUX ARRIVANTS

En raison des restrictions sanitaires, nous n'avons pas pu organiser notre traditionnelle journée d'accueil des nouveaux arrivants. Mais nous espérons pouvoir les accueillir comme il se doit très prochainement.

LES ÉCHOS DE LA MUNICIPALITÉ

DÉPART ET ARRIVÉE AU SERVICE ENTRETIEN

Quatre agents municipaux s'attachent à l'entretien des bâtiments communaux : école, cantine, mairie, salle des fêtes et autres salles communales. Il s'agit de : **Pauline MARTY**, **Stéphane POUDEYROUX**, **Sylvie ARJONA** ainsi que d'une nouvelle arrivée **Sandrine MIQUEL**, recrutée en octobre suite au départ à la retraite d'Isabelle OLIVIER.



De gauche à droite : Sylvie Arjona, Stéphane Poudeyrroux, Sandrine Miquel, Pauline Marty

Habitant la commune voisine de Bozouls, Sandrine a 2 filles et est passionnée de pêche et de randonnée. Polyvalente elle possède des expériences dans les domaines scolaire et de l'entretien mais aussi du commerce. Au-delà de la mission d'entretien des bâtiments communaux, Sandrine assure également des missions à la garderie du midi.

En cette période de crise sanitaire, les protocoles de ménage ont été modifiés, les horaires augmentés, l'équipe d'entretien a dû s'adapter. Leur participation à une formation « nettoyage et désinfection » leur a permis de renforcer leurs connaissances sur l'utilisation des différents produits d'entretien et de désinfection. **Nous les remercions pour leur investissement sans faille.**

Nous tenons également à remercier Mme Isabelle OLIVIER pour son implication durant ses 14 années au service de la collectivité et nous lui souhaitons de bien profiter de sa retraite.

Elle nous a indiqué toutefois qu'elle restait disponible pour effectuer les petits remplacements dont nous aurions besoin et nous la remercions pour cela.

LES ÉCHOS DE LA MUNICIPALITÉ

PROJET DE RÉHABILITATION/EXTENSION DE LA CANTINE

Lors du précédemment mandat, l'équipe municipale a engagé la réflexion sur le réaménagement du restaurant scolaire afin de permettre une **amélioration des conditions d'accueil des enfants** et également une **mise en conformité des locaux de production**. Elle s'est entourée pour préparer ce projet important des services d'Aveyron Ingénierie (mission bâtiments) et d'un bureau d'études spécialisé IncF.

Lors de cette première étape, un état des lieux du site et du fonctionnement actuel a été réalisé par IncF. En parallèle, Aveyron Ingénierie a procédé à des estimations technico-financières afin de chiffrer les différentes solutions envisageables pour répondre au besoin identifié : réhabilitation/extension du bâtiment existant (coût estimé à 600 000 €), construction d'un nouveau bâtiment incluant également les services de la mairie (coût estimé à 1 671 900 €), construction d'un nouveau bâtiment dédié (coût estimé à 896 700 €).



En 2021, le travail a repris avec le bureau d'études IncF et Aveyron Ingénierie pour finaliser le projet de requalification/extension de la cantine qui apparaissait comme le **meilleur compromis technico-financier** ; cette option, avec un différentiel de près de 300 000 €, permet en effet en s'appuyant sur le patrimoine construit par les générations précédentes, de moderniser notre cantine tout en gardant des marges de manœuvre pour les nombreux autres projets de la mandature : sécurisation des entrées des villages, enfouissement des réseaux et éclairage public, requalification de l'espace public du centre Palanges, aménagement des espaces containers, rénovation énergétique des bâtiments communaux, cimetières,...

S'agissant des interrogations sur la sécurité, comme évoqué lors de la dernière commission périscolaire, les élus de la commission ont analysé la question de la sécurité de la traversée en se rendant sur place à plusieurs reprises. Le constat a été fait et partagé que le ralentisseur diminue fortement la vitesse, que la visibilité est très bonne, et que le flux de véhicules est particulièrement faible. D'ailleurs aucun incident n'a été relevé ni par l'équipe périscolaire, ni par les enseignants.

Le projet, estimé à 600 000 €, consiste en une restructuration de l'ensemble des espaces disponibles en rez de chaussée du bâtiment existant (y compris l'ancienne bibliothèque) et une extension estimée à 145 m² à l'arrière du bâtiment.

Suite à une procédure de consultation, une équipe de maîtrise d'œuvre comportant des compétences d'architecte (SICA Habitat rural), de bureau d'études fluide et structure (IB2M) et d'un acousticien (BET Palot Escande) a été retenue pour élaborer le projet et suivre les travaux.

Le calendrier prévisionnel est le suivant :

- ♦ **Début mai 2021** : lancement de la mission de maîtrise d'œuvre
- ♦ **Juillet 2021** : projet
- ♦ **Octobre 2021** : consultation des entreprises
- ♦ **Début 2022** : début des travaux
- ♦ **Septembre 2022** : mise en service de la nouvelle structure

Parallèlement au volet travaux, des **évolutions du service de restauration** sont également envisagées. Le personnel de cantine est étroitement associé à cette réflexion ainsi que la commission périscolaire.

LE BUDGET COMMUNAL

Comptes Administratifs 2020

Une étude comparative des montants 2019/2020 permet de dégager les points saillants ci-dessous.

Le détail des budgets peut être consulté en mairie.

BUDGET CCAS

Les dépenses de fonctionnement sont en augmentation de 15 673 €.

Cela est dû au financement d'un poste supplémentaire au Centre de loisirs dans un souci de soutien accru à la politique de loisirs des enfants. Preuve également du succès et de la fréquentation en hausse.

BUDGET TRANSPORTS SCOLAIRES

Les recettes de fonctionnement sont à zéro du fait d'un retard du versement de la subvention région.

Nécessité de mettre en place un avenant pour la prise en compte du nombre de jours de transport non-réalisés (crise sanitaire)

BUDGET MAIRIE

SECTION DE FONCTIONNEMENT

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT				
Chapitre	Article	Libellé	CA 2019	CA 2020
011		Total charges à caractère général	324 619,92	286 009,48
012		Total charges de personnel	555 214,12	552 502,49
65		Autres charges de gestion courante	157 437,36	170 660,22
66		Total charges financières	23 733,56	20 278,70
67		Charges exceptionnelles	882,46	217,60
042		Opérations d'ordre entre sections	205 557,45	69 763,33
014	7392223	FPIC	14 864,00	14 345,00
022		Dépenses imprévues	0,00	0,00
023		Virement à la section investissement	0,00	0,00
		Total Dépenses de Fonctionnement	1 282 308,87	1 113 776,82

♦ Charges à caractère général :

On constate une économie de 38 600 € qui s'explique en partie par le fait que le montant de 2019 était particulièrement élevé. A cela s'ajoutent des économies en lien avec la crise sanitaire (moins 10 000 € sur le compte alimentation par exemple, mais aussi une baisse des dépenses d'énergie et de communication).

♦ Autres charges de gestion courante :

L'augmentation de 13 000 € est en lien direct avec l'augmentation de la subvention de fonctionnement au CCAS vue ci-dessus.

LE BUDGET COMMUNAL

Comptes Administratifs 2020

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

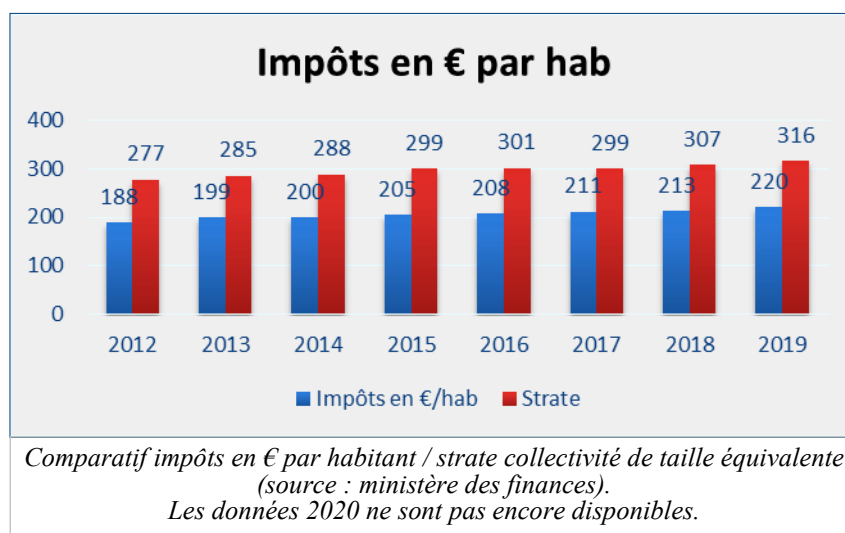
Chapitre	Article	Libellé	CA 2019	CA 2020
70		Total produits des services	133 854,12	113 677,65
73		Impôts et taxes	845 142,32	863 033,68
74		Dotations et participations	271 733,94	284 429,39
75		Total autres produits de gestion courante	45 825,77	43 294,74
76		Produits financiers	1,88	1,88
77		Produits exceptionnels	129 925,70	1 085,14
002		Résultat de fonctionnement reporté	0,00	0,00
013	6419	Atténuation de charges	4 517,39	15 222,12
042		Opération d'ordre entre section	44 766,29	39 272,76
		Total Recettes de Fonctionnement	1 475 767,41	1 360 017,36

♦ Total produits des services :

L'effet Covid sur le nombre de repas cantine et la garderie entraîne une baisse de 20 000€.

♦ Impôts et taxes :

Augmentation de presque 18 000€ qui provient essentiellement du dynamisme de la commune (accueil de nouveaux habitants) et non d'une augmentation de la fiscalité qui est limitée à 2 432€ pour l'année 2020 et pour l'ensemble des habitants de la commune.



♦ Dotations et participations :

Il est notable que la progression d'environ 12 000 € est essentiellement due à l'augmentation des dotations de l'état.

AFFECTATIONS

Le bon résultat de la section de fonctionnement permet d'affecter 246 000 € à l'investissement.

LE BUDGET COMMUNAL

Comptes Administratifs 2020

SECTION D'INVESTISSEMENT

Le montant d'investissement s'élève à 261 000 € ce qui fait de 2020 une « petite » année, mais reste cependant significatif pour une année très perturbée par la crise sanitaire.

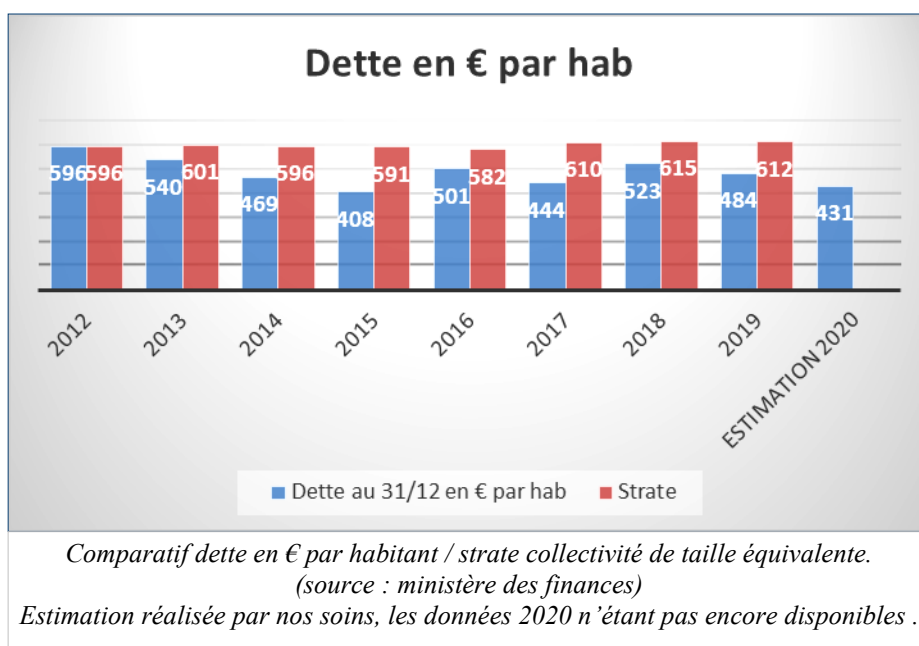
Les principales dépenses concernent :

- ♦ La signalisation : 11 000 €
- ♦ La finalisation de l'aménagement de l'espace public du centre-village de Gages : 34 000 €
- ♦ Les travaux à l'école suite à l'inondation : 20 000 €
- ♦ L'achat d'un bâtiment à Montrozier près de la salle communale : 14 000 €
- ♦ L'aménagement des espaces conteneurs : 31 000 €
- ♦ Le renouvellement de matériel informatique école et mairie ; du photocopieur mairie ; la GED pour une durée de cinq ans (gestion documentaire permettant d'optimiser le partage et la communication des documents papiers et électroniques) : 36 000 €
- ♦ Le renouvellement d'un camion : 30 000 €

Travaux en régie : le montant (environ 40 000 €) constate l'enrichissement du patrimoine de la commune.

DETTE

Pas de nouvel emprunt en 2020, comme en 2019. La commune continue donc de se désendetter.

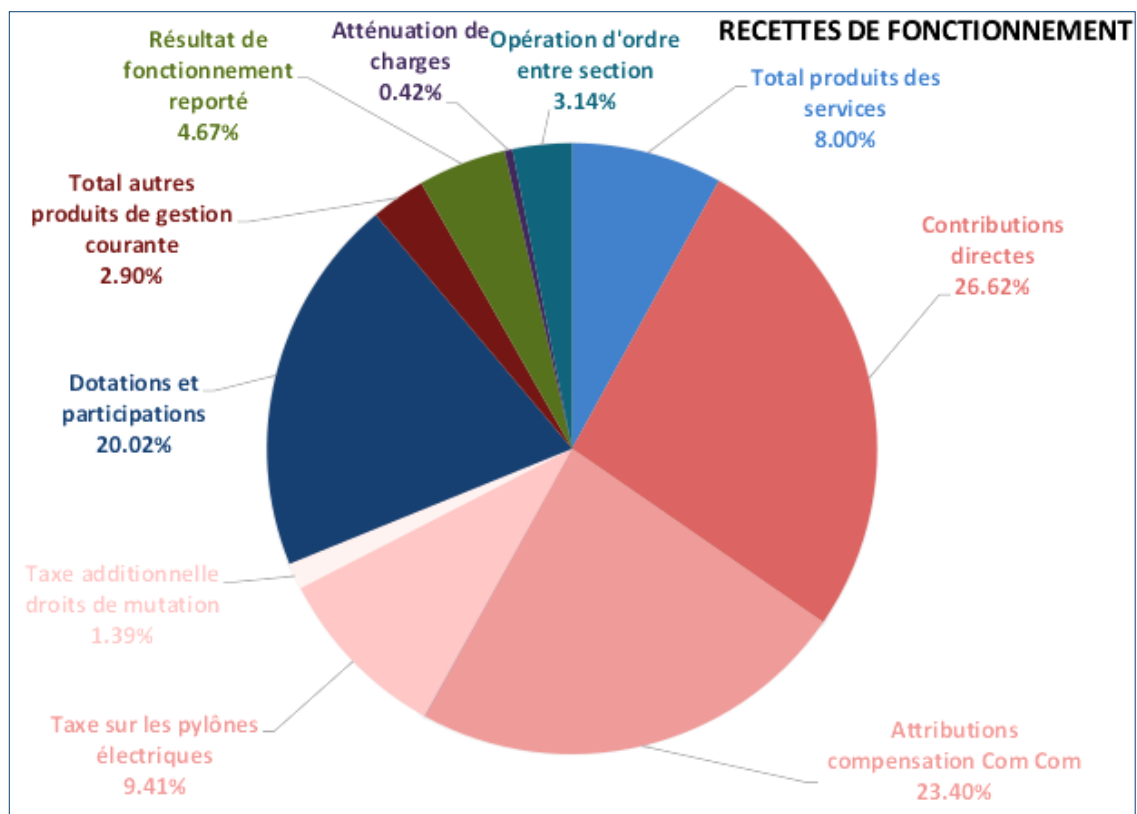
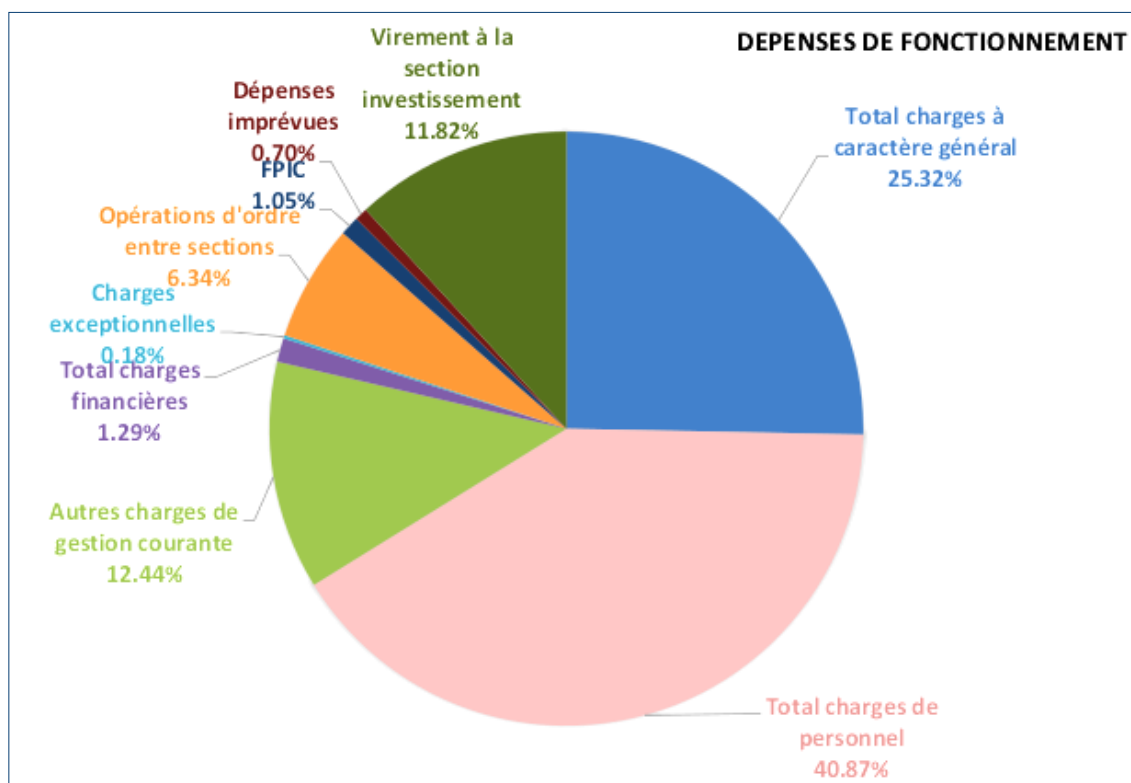


LE BUDGET COMMUNAL

Budget Prévisionnel 2021

SECTION DE FONCTIONNEMENT

Le budget de fonctionnement s'équilibre à 1 434 218 € répartis comme suit :



LE BUDGET COMMUNAL

Budget Prévisionnel 2021

SECTION D'INVESTISSEMENT

2021 est une année importante puisque la somme inscrite au budget investissement dépasse le million d'euros. Une grande partie de cette somme concerne le projet de rénovation et d'agrandissement de la cantine (670 000 €) mais également :

- ♦ Les autres bâtiments communaux : 90 000 €
- ♦ Les cimetières (columbarium de Gages notamment) : 20 000 €
- ♦ La voirie et les réseaux : 90 000 €
- ♦ Travaux d'aménagements divers (dont extension de la cour de l'école) : 80 000 €
- ♦ Le matériel informatique : 19 000 €
- ♦ Le mobilier : 3 000 €
- ♦ autres investissements : 8 000 €

Ce niveau d'investissement nécessitera le recours à un emprunt dont le montant sera affiné en fonction des partenariats financiers (Etat, région et département).

Taux des taxes du foncier bâti et non bâti pour 2021 :

Conformément à la politique proposée par Monsieur le Maire qui est de caler l'évolution des taux sur celle de l'inflation, l'augmentation votée pour 2021 est limitée à 0.5%.

RÉFORME DE LA TAXE D'HABITATION

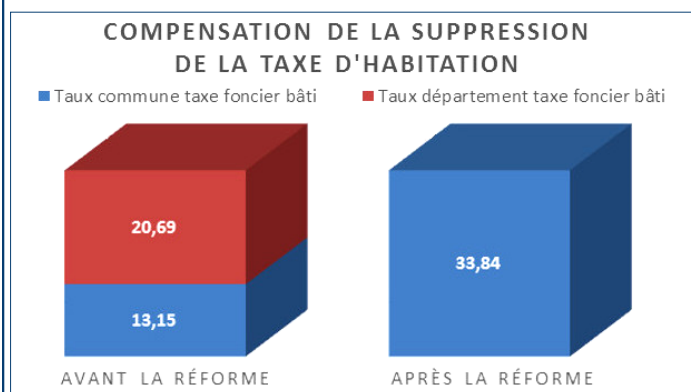
La **taxe d'habitation sur les résidences principales** a été définitivement supprimée. Cette réforme est réalisée par étapes, sur une période allant de 2020 à 2023.

En 2021, 80% des foyers sont totalement exonérés. Les 20% de ménages encore redevables de la taxe sont exonérés à hauteur de 30% de leur cotisation.

A titre transitoire, jusqu'à sa disparition définitive en 2023, le produit acquitté par les contribuables encore assujettis est affecté au budget de l'État.

Pour compenser la perte subie par les communes, la part départementale de taxe foncière sur les propriétés bâties (TFPB) leur est transférée.

En pratique, le dispositif garantit que les contribuables soient assujettis au même taux global de taxe foncière qu'auparavant.



Ainsi, en ce qui concerne notre commune, la part communale de 13,15% et la part départementale de 20,69% s'additionnent, soit un taux de 33,84% au seul bénéfice de la commune pour l'année 2020.

Pour 2021, l'augmentation de 0,5% votée portera ce taux à 34%.

LES RENDEZ-VOUS DES COMMISSIONS

LISTE DES MEMBRES DES COMMISSIONS EXTRA-MUNICIPALES

A l'issue de la procédure d'appel à candidature, les membres des commissions extra-municipales sont :

Commission Associations	Commission Environnement	Commission Communication	Commission Médiathèque
CAVALIÉ Hugues FALIPOU Emilie HERREMAN André MAYRAND Aurélie MONTES Christine	ANDRÉ Claude CAVALIÉ Hugues CHEVALIER Hubert GABRIAC Pierre LACAZE Cindy LAPORTE Marie-Hélène VABRE Raymond	CALMELS Vanessa HERREMAN André	CHEVALIER Hubert LUCERO-DELSOL Gloria POMIES Bernadette VERNHES Marie-Rose

CENTRE COMMUNAL D'ACTIONS SOCIALES

Le CCAS s'est réuni 3 fois depuis sa mise en place, les 19 novembre, 03 mars, et 28 avril dernier, pour évoquer notamment les **projets menés dans le cadre de la politique sociale** : paniers repas, registre des personnes fragiles et isolées, ...

COMMISSION PÉRISCOLAIRE

Depuis son installation en juin 2020, la commission périscolaire s'est réunie à 2 reprises en décembre puis en mars.

La **réunion de décembre** a permis notamment de dresser le **bilan des actions menées par la municipalité depuis la rentrée**.

Ont été évoqués les moyens mis en œuvre par la mairie dans un contexte compliqué par l'épidémie de COVID 19 et l'absence de personnel, tant au niveau de la garderie que de la cantine : création d'une deuxième garderie pour limiter le brassage, séparation des salles de restauration et instauration de flux de circulation à la cantine avant le basculement en février dans la salle des fêtes, attribution de places fixes, protocole de ménage renforcé avec 1h30 de ménage en plus chaque jour.

Outre ces adaptations imposées par le contexte COVID, des actions ont également été engagées pour améliorer le déroulement des services à la cantine : installation de nouveaux porte-manteaux, achat d'une sono pour faciliter l'appel, annoncer les menus, diffuser de la musique.

La communication avec les familles a été renforcée grâce notamment à l'outil **e-Ticket** (logiciel de réservation des services périscolaires) dont le bilan est très positif : toutes les familles sont inscrites, le pointage est simplifié pour le personnel communal, la facturation est totalement dématérialisée et facilitée pour le secrétariat.

La **deuxième réunion** a été l'occasion d'échanger sur les **projets en cours** : réflexion pour trouver des outils pour le respect des règles du vivre ensemble, projet de réhabilitation/extension de la cantine (voir page 8), projet d'extension de la cour de l'école (voir page 12).

LES RENDEZ-VOUS DES COMMISSIONS

COMMISSION MÉDIATHÈQUE

Au printemps 2020, il a été procédé à un désherbage d'environ un millier de livres ; opération visant à sélectionner des ouvrages devenus inutilisables par les usagers de la médiathèque (livres détériorés, trop anciens, information périmée, supports dépassés...).

La plupart de ces livres ont été proposés à la foire aux livres en juillet et septembre 2020. Le reliquat a été donné à Passerelle, association espalonnaise.

Une 2ème opération se prépare avec des livres qui sont stockés au-dessus de la cantine. Cela représente 2750 livres. Certains de ces livres seront proposés lors de la prochaine **foire aux livres en juin 2021**.



Un projet d'animation pour célébrer les anniversaires de naissance de personnalités connues (poètes, écrivains, chanteurs...) est en cours. Il s'agit de Charles Baudelaire (né en 1821), Jean De La Fontaine (né en 1621), Gustave Flaubert (né en 1821), Georges Brassens (né en 1921) et Simone Signoret (née en 1921).

Ces animations sont organisées avec la participation des bénévoles de la médiathèque et des membres de la Commission Médiathèque. Les diverses animations seront proposées dès septembre 2021.

COMMISSION ASSOCIATIONS

La commission associations s'est réunie pour la première fois le 13 mars dernier. Sa mission est d'assurer un rôle d'échange et de concertation auprès de la Mairie pour soutenir et dynamiser la vie associative communale.

Les échanges ont porté sur la **politique de soutien financier de la commune aux associations** qui cible les activités sportives, culturelles, éducatives, de patrimoine et de loisirs. D'autres éléments structurants ont été abordés parmi lesquels : la mise à jour du règlement intérieur des salles communales, les contrats de locations, les fiches état des lieux, le calendrier des rendez-vous d'élaboration des plannings. De nombreux projets d'améliorations et d'équipements des salles ont été abordés : rénovation énergétique, clés, panneaux d'information, locaux de stockage, besoins des associations vis à vis des activités de gymnastique et/ou d'arts martiaux, installation de miroirs de danse.

La richesse des échanges permettra d'alimenter la réflexion des élus et de répondre au mieux aux attentes exprimées.

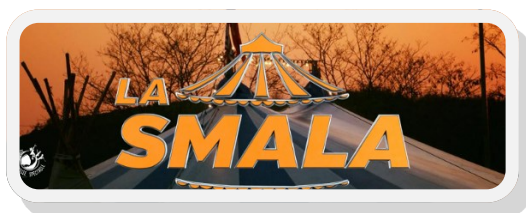
Cette commission ne se substitue pas aux réunions de travail qui rassembleront régulièrement l'ensemble des associations pour évoquer notamment le planning d'occupation des salles.

La Mairie recense aujourd'hui 31 associations communales dont 27 sont actives, un tissu riche et dynamique, qui n'attend plus que la résolution de la crise sanitaire pour donner la pleine mesure de sa vitalité.

LA VIE DE LA COMMUNE

FESTIVAL SMALA NUMÉRIQUE

La commune de Montrozier est fière d'accueillir le festival annuel « La SMALA » mis en œuvre par l'association Odyssée Spectacle. Compte tenu du contexte sanitaire, c'est une formule numérique, sans ouverture au public qui a été retenue cette année du jeudi 29 avril au dimanche 2 mai. **Onze groupes de**



musique de l'association se succèdent sous chapiteau au complexe sportif Jean-Claude Pouget pour réaliser **des clips d'une vingtaine de minutes** qui seront diffusés sur les réseaux sociaux et le site de l'association www.odysseespectacle.fr.



Bravo à Odyssée pour cette initiative.

A très bientôt nous espérons dans des configurations festives en public.

DÉPART À LA RETRAITE DE LA DENTISTE

Nous avons à regretter en ce début d'année 2021 la cessation d'activité de Mme Hanf, dentiste à Gages depuis de nombreuses années.

Nous lui souhaitons bien sûr de profiter au mieux de cette nouvelle tranche de vie qui s'offre à elle.

Toutefois, soucieux de maintenir une offre de soin à la population gageoise aussi complète que possible, monsieur le Maire a pris contact avec plusieurs acteurs départementaux :

- ♦ la cellule "Accueil médecins Aveyron" du Conseil départemental (qui depuis 2011 a mis en place une série de mesures visant à favoriser l'installation de nouveaux médecins sur son territoire) dans un premier temps,
- ♦ puis le Conseil de l'ordre des Chirurgiens Dentiste, qui a confirmé les tensions sur l'offre en matière de dentistes, de nombreuses communes étant en recherche active.

Nous réfléchissons à nous positionner directement auprès des facultés (Toulouse, Montpellier et Clermont) comme nous l'ont conseillé nos interlocuteurs départementaux.

L'INTERCOMMUNALITÉ

PACTE DE GOUVERNANCE

Conformément à la loi Engagement et proximité du 27 décembre 2019, le conseil de la Communauté de Communes Comtal Lot et Truyère a décidé, le 12 décembre dernier, la mise en place d'un pacte de gouvernance entre les communes membres et la Communauté de Communes.

Ce pacte se décline en 3 parties :

- ◆ Les valeurs et principes de l'intercommunalité,
- ◆ Les organes de la gouvernance (conférence des maires notamment),
- ◆ Les outils techniques au service de ce partenariat.

Les élus de la Communauté de Communes et des communes membres réaffirment ainsi leur ambition de bâtir une gouvernance respectueuse de la richesse et de la diversité des territoires. Ils souhaitent construire une nouvelle organisation permettant de relever le défi du développement tout en préservant les services de proximité, les identités et les spécificités territoriales.

Ce projet de pacte a fait l'objet de plusieurs séances de travail en conférence des maires des 15/01 et 12/02, il a été transmis aux communes le 18 février 2021 et le conseil municipal a délibéré favorablement lors de sa réunion du 10 avril.

SMAEP MONTBAZENS RIGNAC : EVOLUTION DU MODE D'EXPLOITATION



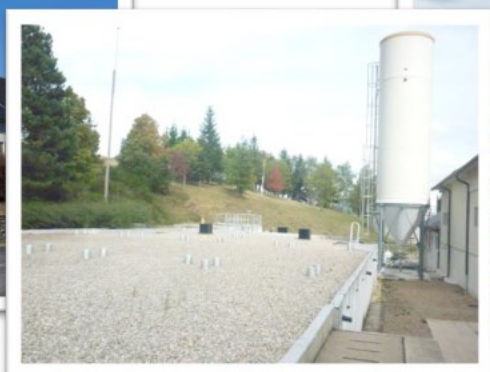
A compter du **1er janvier 2021**, le SMAEP Montbazens Rignac, dont nous sommes membres, est désormais géré en régie appuyée par des contrats de prestations de services (marchés publics).

Le lot production (barrage d'Aubrac, exhaure, usine de production de Salgues, réservoir de Roquelaure) et le lot distribution (canalisations, équipements, réservoirs, pompes, suppressions) ont été confiés à la société VEOLIA CEO.

Le service aux usagers a été repris directement par l'équipe du SMAEP, qui est devenu l'unique interlocuteur des usagers et des élus. Un numéro unique est mis à votre disposition : **du lundi au vendredi de 8h à 18h et le samedi de 8h à 13h**, vous pourrez y joindre les conseillers pour effectuer l'ensemble de vos démarches, 7 jours sur 7 et 24 heures sur 24 pour les urgences techniques.

Numéro unique : 05.65.47.97.20.

Vous pouvez également effectuer vos démarches en ligne via le nouveau site internet <https://www.smaep-montbazens-rignac.fr>.



ANIMATIONS / AGENDA

(sous réserve de l'évolution des restrictions sanitaires)

Samedi 29 mai 2021 de 9h30 à 11h30 - MONTROZIER : permanence pour la distribution des sacs poubelles, et concertation autour de l'adressage et de l'espace container

Samedi 05 juin 2021 de 9h30 à 11h30 - GRIODAS : permanence pour la distribution des sacs poubelles et concertation autour de l'adressage

Samedi 12 juin 2021 de 9h30 à 11h30 - TREBOSC : permanence pour la distribution des sacs poubelles et concertation autour de l'adressage

Samedi 26 juin 2021 : foire aux livres. *Lieu : devant la médiathèque. Participation libre.*

Dimanche 27 juin 2021 matin : rando Décou-Verte, organisée par l'Espace Archéologique de Montrozier. Renseignements et inscriptions auprès du musée 05.65.70.71.45. *Lieu : départ de Montrozier vers Roquemissou.*

Les médiateurs du musée animeront cette sortie et les marcheurs seront invités à participer à un acte de citoyenneté en ramassant sur leur passage, les déchets laissés dans la nature. Le matériel nécessaire à la collecte sera fourni.

Samedi 03 juillet 2021 de 9h00 à 12h00 - GAGES : permanence pour la distribution des sacs poubelles.

Vendredi 9 juillet 2021 à 22h : séance de cinéma en plein air avec l'association « Monde et Multitude ». Le choix du film sera fixé en juin selon les sorties nationales. *Lieu : sur la place face à l'école (salle des fêtes si mauvais temps). Tarif : 5 €.*

Vendredi 6 août 2021 : concert de musique classique (marimba, piano, percussions) avec Jean Sébastien Borsarello et des jeunes talents de l'association « Musique en Joie ». *Lieu : Eglise de Montrozier. Entrée payante.*

Cet évènement a pour partenaire l'association Musique en Joie, qui a pour objectif de soutenir de jeunes et talentueux musiciens vénézuéliens qui étudient en Europe. D'autres concerts seront proposés pendant ce week-end à Campuac et à Golin hac (programme disponible à la médiathèque).

Fin août : concert de Margot Panek, gageoise, violoniste au Conservatoire de Toulouse et récemment admise au Conservatoire de Paris. Elle sera accompagnée d'un pianiste, Pierre VENISSAC, du Conservatoire de Paris. *Lieu : à la médiathèque. Participation au chapeau.*

Jusqu'au 31 août : inscription pour la coupe affouagère de l'automne.

En novembre 2021 : Mois du film documentaire sur le thème de la Méditerranée, organisé en collaboration avec la Médiathèque départementale de l'Aveyron. *Projection de films à la salle des fêtes de Gages.*

Fin 2021 : séance de dédicace de Gilbert Douls pour son ouvrage « Mon pays ». Natif du Nord Aveyron, il publie un ouvrage sur cette région qu'il connaît par cœur. *Lieu : à la médiathèque.*



La Communauté de Communes Comtal, Lot et Truyère, dont est membre notre commune, dispose d'un service Culture proposant une programmation riche et variée. Nous vous invitons à la consulter sur leur site Internet <https://comtal-lot-truyere.fr/decouvrir/culture>

EXPRESSION DES ÉLUS DE LA LISTE « MONTROZIER, UN AVENIR EN COMMUN POUR NOS VILLAGES »

Lors du vote du budget prévisionnel 2021, nous avons voté contre l'augmentation des taux de la taxe foncière sur le bâti et sur le non-bâti. En effet, nous pensons que, vu le contexte sanitaire actuel et la baisse de 4% environ des charges par rapport aux prévisions du budget 2020, il n'est pas nécessaire pour nous, de faire peser davantage d'impôts sur les ménages de notre commune. En un an de mandature, ces taux ont été augmentés de plus de 1,5% malgré notre opposition.

D'autre part, nous regrettons fortement le choix fait par la majorité municipale d'agrandir et de conserver au prix de travaux conséquents (plus de 600000 € inscrits au Budget 2021), les locaux actuels pour la restauration scolaire, et cela sans discussion avec notre équipe. Comme nous vous l'avions présenté lors de la campagne électorale, nous souhaitons, pour des raisons évidentes de sécurité des élèves, leur éviter la traversée de la route principale, en utilisant les terrains jouxtant l'école, acquis lors du mandat précédent. Nous défendrons l'idée que ce projet soit présenté et discuté avec l'ensemble de la population, lors d'une réunion publique.

Concernant la communauté de communes Comtal-Lot-Truyère, nous tenons activement notre rôle en étant présents lors des réunions : Benoît Rascalou aux conseils communautaires et à la commission Administration-Moyens généraux, ainsi qu'au conseil de direction de l'Office de Tourisme Intercommunautaire ; Myriam Cabrol à la commission Communication-Attractivité et Stéphane Chaptal à la commission Tourisme.

*Pour l'ensemble de la liste,
Benoît RASCALOU, Myriam CABROL et Stéphane CHAPTAL,
Conseillers Municipaux*

ETAT CIVIL (DU 16/09/2020 AU 15/03/2021)

NAISSANCES

Le 05 octobre 2020, Ava MONTBROUSSOU, Gages	Le 03 février 2021, Amaury COVINHES, Gages
Le 16 octobre 2020, Elsa PERRIN, Gages	Le 04 février 2021, Lisia COMBES, Gages
Le 16 octobre 2020, Alix BAULÈS, Gages	Le 07 février 2021, Lynna MARCILLAC PÉREZ, Gages
Le 16 octobre 2020, Thélia GLADIN, Gages	Le 20 février 2021, Castille ANDRE, Gages
Le 06 novembre 2020, Ambre MEISSONNIER, Gages	Le 26 février, Héloïse CUMINAL, Gages
Le 16 novembre 2020, Elise QUET, Gages	Le 28 février 2021, Agathe MAYMARD, Gages
Le 02 février 2021, Amaury FOURNIER, Gages	Le 27 février 2021, Alba MACHADO, Gages
	Le 13 mars 2021, Alex BOULAROT, Gages

MARIAGES

Le 27 février 2021, Vanessa BOULAROT et Séverine MOULY, Gages

PACS

Le 12 décembre 2020, Mickaël COELHO et Elodie VERNHES, Gages

DÉCÈS*

Le 13 octobre 2020, Thérèse BOUDOU, née MOLINIER, Gages
Le 11 janvier 2021, Charles DUMOULIN, Gages
Le 28 février 2021, Pierre BOUSQUET, Gages
Le 06 mars 2021, Albert BOUDOU, Gages

(*décès sur et hors commune et inhumations sur la commune)

INFORMATIONS PRATIQUES

SERVICE SOCIAL

ASSISTANTES SOCIALES

Vous pouvez contacter les assistantes du service social du secteur :

Conseil Départemental : 05 65 73 04 00

Mutualité Sociale Agricole : 05 65 75 39 68

POINT INFO SENIORS

Information et aide aux personnes âgées

Contact : Céline CONQUET **05 65 48 92 83**

e-mail : pointinfoseniors@3clt.fr

SERVICE DE PORTAGE DE REPAS À DOMICILE

ADMR de Bozouls Permanence téléphonique :

Mardi/jeudi (journée), Vendredi (matin)

Tél : **05 65 44 46 59** (répondeur)

ESPACE EMPLOI FORMATION BOZOULS COMTAL

Maison de Services Au Public

Permanence à Gages (Mairie)

3ème mercredi du mois : 10h30 - 12h00

Géraldine FRIC **05 65 48 37 12**

email : eef.bozoulscomtal@orange.fr

PETITE ENFANCE

CENTRE DE LOISIRS

Contact : Elodie Caubel

640 rue des écoles

Tél : **05 65 42 23 58 / 06 02 35 33 00**

RELAIS ASSISTANTES MATERNELLES

Lieu d'accueil, de rencontre et d'échange pour les jeunes enfants et les adultes (assistantes maternelles, parents, ...)

Contact : Aurélia NICOTRA

Centre Social Bozouls Comtal

Tél : **05 65 48 84 41 / 06 73 35 55 70**

MICRO CRÈCHE "A PETITS PAS"

Contact : Christelle Roques

395 rue des écoles Tél : **05 65 72 48 33**

MILLE ET UNE MALICES

Maison d'Assistantes Maternelles

2 Lot. Le Clos de Léa - Route du Château

Tél : **06 33 31 52 11 / 06 77 77 49 65**

MÉDIATHÈQUE

Rue des écoles, 12630 Gages - 05 65 47 49 98

Mardi : 16h00-19h00

Mercredi : 14h00-18h00

Vendredi : 15h00-18h00

Samedi : 10h00-12h00

gageotheque@orange.fr

<https://mediatheque-gages.c3rb.org>

<https://fr-fr.facebook.com/gageotheque>

SERVICE MÉDICAL

CABINET DE MÉDECINE GÉNÉRALE :

Drs C.ARLES / B.LORCA Tél : **05 65 42 12 50**

CABINET DE KINÉSITHÉRAPIE

MM. FABRE, CAVAILLON, SEGUIN

Centre Village Les Palanges Tél : **05 65 72 45 62**

PHARMACIE : Mme R. FOULQUIER Tél : **05 65 42 93 93**

INFIRMIÈRES A DOMICILE

Cabinet infirmières (Gages) : Mmes ARNAL, CASTANIER, FOURNIER, SABATHIER, FRAYSSE Tél : **05 65 42 12 74**

Cabinet infirmières (Agen d'Aveyron) : Mmes BOULOC, COURTAIS, ZEBBOUDJ Tél : **05 65 46 25 66**

AUTRES SERVICES

TRANSPORTS : La ligne régionale LIO n°214 assure la liaison entre Rodez et Millau. Elle dessert plusieurs communes dont celle de Gages. **Dépliant horaires en mairie**

TRANSPORTS à la demande en direction de Bozouls ou Laissac SARL ROUX **05 65 68 66 50**

TAXIS

Alliance Comtal Taxi (La Loubière)

Nadine COUDERC **06 84 35 37 10**

Les Ambulances Vallée d'Olt Jean-Claude DALLO, Christine

TURLAN-COUDERC **05 65 44 02 02**

PRESSE

André HERREMAN Correspondant Centre Presse

Tél : **05 65 42 04 72 / 06 77 70 80 63**

e-mail : marietoujours@orange.fr

SERVICE DES EAUX :

SMAEP Montbazens-Rignac

pour effectuer l'ensemble des démarches ou pour une urgence technique (7j/7 - 24h/24) : **05 65 47 97 20**

DÉCHETERIE

Curlande - Route de Grioudas - 12340 Bozouls **05 65 51 52 47**

Lundi, Mercredi, Vendredi, Samedi

Hiver (du 01/11 au 31/03) de 10h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00

Été (du 01/04 au 30/10) de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00

AGENCE POSTALE COMMUNALE

Parking de la Mairie, 12630 Gages - 05 65 46 05 84

Mardi : 9h30-12h00 / 13h35-16h00

Mercredi : 9h30-12h00 / 14h00-16h00

Jeudi : 9h30-12h00 / 13h35-16h00

vendredi: 9h30-12h00 / 13h35-16h00

Samedi : 8h30-12h00

En dehors des heures d'ouverture, les colis et les lettres recommandées peuvent être retirés au secrétariat de la mairie.